



IntraMuros



Harmonisez la communication sur votre territoire ! Rejoignez les intercommunalités déjà présentes sur IntraMuros.



Téléchargement gratuit



L'administré télécharge IntraMuros sur son smartphone. Il accède aux informations et aux services **de son intercommunalité et de sa commune**. Il a également accès à son bassin de vie.

IntraMuros est partenaire avec :

5 syndicats mixtes

Adico / AT86 / APGL64 /
E-Collectivités / Somme
Numérique

16 associations des maires

Corrèze / Allier / Aube / Ille-et-Vilaine / Indre /
Jura / Loire-Atlantique / Lot / Maine-et-Loire /
Mayenne / Meurthe-et-Moselle / Haut-Rhin /
Sarthe / Deux-Sèvres / Tarn-et-Garonne /
Haute-Vienne

« En proposant dès maintenant à ses communes une application mobile mutualisée où elle est déjà présente, l'intercommunalité est en mesure de mettre en place un écosystème numérique sur son territoire, avant que chaque entité n'ait recours à des applications mobiles cloisonnées. »

IntraMuros donne aujourd'hui l'occasion à l'intercommunalité et aux communes d'avoir leur place sur le nouveau support numérique de référence : le smartphone.

IntraMuros propose la solution mutualisée la plus complète

C'est également l'application mobile pour les communes la mieux notée par les utilisateurs sur le Play Store et l'App Store !

Une diffusion efficace de l'information

L'intercommunalité et les communes ont un accès sécurisé à l'interface IntraMuros pour publier leurs informations. L'intercommunalité peut superviser l'ajout de contenu. Les citoyens sélectionnent leur commune dans l'application et accèdent aux différentes fonctionnalités :

Publications



Événement intercommunal

Ajouté par l'intercommunalité, il apparaît dans l'agenda de l'ensemble des communes.



Actualité intercommunale

Ajoutée par l'intercommunalité, elle apparaît dans le fil d'actualité de l'ensemble des communes.



Événement communal

Ajouté par les communes, il apparaît dans l'agenda de la commune qui le publie.



Actualité communale

Ajoutée par les communes, elle apparaît dans le fil d'actualité de la commune qui la publie.



Point d'intérêt

Les administrés découvrent ce qu'il y a à visiter sur le territoire.

Services aux administrés



Annuaire



Signalement d'un problème



Sondages



Alertes par notification



Associations



Commerces



Établissements scolaires



Médiathèques



Services personnalisés



Des nouvelles fonctionnalités sont ajoutées régulièrement, en fonction de vos demandes.

L'accès au bassin de vie

Chaque administré voit les informations de son intercommunalité et de sa commune, mais également celles des communes aux alentours. Les plus petites communes sont désenclavées, et les informations du bassin de vie circulent, indépendamment des limites administratives.

Optimiser la saisie des informations

L'intercommunalité et les mairies peuvent ajouter des **contributeurs**. Les associations, les commerces, les écoles, les médiathèques et l'office de tourisme peuvent soumettre du contenu qui sera publié après validation.

Intégrez facilement des **Widgets IntraMuros** sur votre site web intercommunal et ceux des communes. L'information ajoutée sur l'application apparaît automatiquement sur les sites web !

Aide à l'utilisation et statistiques

Vous disposez d'une **plateforme de formation** avec de nombreux tutoriels. Vous avez accès à un rapport de **statistiques** complet, présentant l'utilisation sur votre territoire.

Les sites web IntraMuros pour les communes

Les communes peuvent profiter de la version basique ou premium du **site web communal** IntraMuros, à petit prix !

Le site et l'application sont alimentés via la même interface, sans double saisie. Les publications intercommunales peuvent apparaître automatiquement sur les sites web des communes.

L'intercommunalité se focalise sur l'essentiel : elle pilote efficacement sa communication, avec l'aide des communes et des contributeurs. Les communes disposent d'éléments de communication (affiche personnalisée, vidéo, flyer, panneaux d'entrée de ville) pour faire connaître l'application auprès des administrés.

Comment envisagez-vous l'avenir de votre intercommunalité ?

Au 1er janvier 2017, la loi NOTRe ouvrait la voie à de plus grands enjeux pour les intercommunalités. Il appartient désormais à ces nouveaux ensembles de faire vivre les territoires de demain.

Un travail concret pour accompagner ce changement sur le long terme

Les équipes d'IntraMuros travaillent avec les intercommunalités adhérentes pour concrétiser leurs objectifs vis-à-vis de leurs administrés et de leurs communes.

1. Faire connaître l'intercommunalité

Aujourd'hui encore, beaucoup d'administrés ne connaissent pas leur intercommunalité. Ils la voient parfois comme une entité administrative, un peu éloignée d'eux.

Pour y remédier, les citoyens voient **sur chaque onglet**, dans la partie haute de l'application, le nom de leur commune et celui de leur intercommunalité.

Dans la description de leur commune, un texte rédigé par l'intercommunalité explique **ses missions**.



2. Répartir les compétences intercommunales et communales

Les services sont ordonnés en fonction des compétences de chacun.

L'**annuaire** regroupe celui de l'intercommunalité et de la commune sélectionnée par l'administré. Lorsqu'il envoie un **signalement**, ce dernier est redirigé en fonction de la catégorie sélectionnée, vers le service compétent (intercommunal ou communal). Dans l'onglet **sondage**, le citoyen peut répondre aux sondages faits par sa commune, ainsi que ceux faits par son intercommunalité.

3. Faire vivre l'intercommunalité dans le quotidien des citoyens

Les administrés ont un accès simple et rapide à leur intercommunalité pour connaître ses informations.

Pour renforcer la cohésion entre les communes et favoriser le sentiment d'appartenance, l'intercommunalité va pouvoir communiquer auprès des administrés de toutes ses communes. Les publications intercommunales s'inscrivent dans le paysage communicationnel de proximité : elles vont se loger dans le fil d'actualités et d'événements de **chacune de ses communes** !

Les actualités et les événements intercommunaux sont marqués de la mention « intercommunal » pour les différencier.

